

Éco-mobilier lance la filière de réemploi et de recyclage des jeux et jouets

Le 21 avril 2022, Éco-mobilier a été agréé par l'Etat pour prendre en charge la collecte, le réemploi et le recyclage des jeux et jouets.

Le 24 juin 2022, Éco-mobilier inaugure dans le Jura le lancement de cette filière en présence de représentants des pouvoirs publics, des industriels du secteur des jeux et jouets, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de collectivités locales. L'expérimentation du dispositif de collecte mise en place dès cet été dans les Sictom de Lons-le-Saulnier et du Haut-Jura permettra de tirer les enseignements nécessaires à son déploiement au niveau national.

Éco-mobilier lance dans le Jura, territoire emblématique dans le secteur du jouet, sa toute première expérimentation de collecte pour le réemploi et le recyclage dans les déchèteries des Sictom de Lons-le-Saulnier et du Haut-Jura.

Selon l'ADEME, le secteur des jeux et jouets représente 100 000 tonnes de jouets mis au rebut chaque année. Éco-mobilier estime qu'à ce jour, seulement 40 000 tonnes sont déposées en déchèterie publique. L'expérimentation réalisée en partenariat avec le Sictom de Lons-le-Saulnier et le Sictom du Haut-Jura aura pour objet de tester sur le terrain la mise en place de nouvelles consignes de tri, de contenants adaptés pour le réemploi et pour le recyclage de jouets usagés. Elle évaluera également le taux de détournement des jouets de la benne encombrant.

Elle se déroulera de début juillet à fin décembre 2022 au travers d'une collaboration avec les déchèteries du territoire, les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire – les associations Adapemont et Oasis insertion – et l'opérateur Demain environnement.

L'expérimentation permettra d'évaluer les tonnages collectés, le taux de réemploi, la saisonnalité du jouet ainsi que la compréhension des consignes de tri par les usagers.

S'appuyer sur l'expertise d'Éco-mobilier

Éco-mobilier est l'éco-organisme spécialisé dans la collecte, le tri et le recyclage de tous les meubles usagés. Depuis avril 2022, il est agréé par l'Etat pour prendre en charge la filière de recyclage des jeux et jouets. Éco-mobilier s'appuie sur la force de son réseau avec plus de 5 600 points de collecte, 230 centres de tri et 500 partenaires de l'économie sociale et solidaire.

Avec 1,2 million de tonnes de meubles usagés collectées et recyclées chaque année, son expérience dans l'économie circulaire est un atout de poids pour organiser la filière.

« Cette extension de notre périmètre d'activité, historiquement centré sur l'ameublement, est logique et naturelle. Les jeux et jouets appartiennent au même univers, celui de la maison, et partagent avec lui de nombreux points communs, notamment en termes de composition de matière. »

Dominique Mignon, Présidente d'Éco-mobilier

Éco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
Éco-mobilier.fr

Organiser la nouvelle filière de réemploi et de recyclage des jeux et jouets

Éco-mobilier va prendre en charge la fin de vie de l'ensemble des jouets usagés - jeux de plein air (tricycle, cabane de jardin, seaux et pelles...), jeux de société et puzzles, jouets d'intérieur, jouets cadeaux – et ce, peu importe leur matériau : plastique, bois, métal ou textile. Seuls les jouets électriques et électroniques demeurent pris en charge par les éco-organismes dédiés. L'objectif d'Éco-mobilier est de collecter dès 2024 pour recyclage plus de 30 000 tonnes de jouets usagés et d'en orienter vers le réemploi près de 10 000 tonnes supplémentaires.

Le don et le réemploi sont des enjeux majeurs pour cette nouvelle filière. Cela passe par le développement d'un maillage de points de collecte à proximité des particuliers, une collecte en faveur du réemploi en lien avec les acteurs de l'insertion et de la solidarité, une reprise des jouets organisée en magasin et le lancement de nouvelles opérations de collecte avec les écoles.

A propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier est l'éco-organisme de la maison pour la collecte, le tri et le recyclage.



Mobilier & Literie

Brico & Jardin

Bois & Matériaux

Jeux & Jouets

écomobilier

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de mobilier, Éco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi depuis 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis 2013. Depuis sa création, Éco-mobilier a collecté près de 3 millions de tonnes de meubles usagés, valorisées à près de 95% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles.

En avril 2022, Éco-mobilier obtient les agréments pour prendre en charge les jeux et jouets et les articles de bricolage et de jardin usagés et est candidat à l'agrément pour la filière PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment).

Éco-mobilier.fr

Contact presse Éco-mobilier

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com